

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du : 29 SEPTEMBRE 2011

Le 29 Septembre 2011 à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Parc d'Activités Dominique Soulé (Bâtiment inter-entreprises) à Bagnères-de-Bigorre, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2011. Nombre de membres en exercice : **58**.

34 PRESENTS : M. CASTELLS Rolland, Président. M. BARTHE, Mme DARRE, MM. IRR, MENVIELLE Gérard, WACHTER, Vice-Présidents. MM. ABADIE, ABAT, ARA, ARAGNOUET, ARBERET, Mme BAQUE-HAUNOLD, MM. BARRERE, BROCA, CAPARROI, CARBONNEL, DABAT, Mme DAUDIER, MM. DETHOU, DORIGNAC, GARDERES, GAROBY, MALLARD, MARQUERIE, MASCARAS, MENVIELLE Jacques, MULLER, PUJO Yves, ROUSSE, SEMPASTOUS, SOUCAZE, Mmes TERNET, URTIZVEREA, M. VIAU, Délégués.

1 délégué titulaire absent suppléé : Mme PETEILH suppléée par M. MULLER

24 Absents : Mmes COLOMES, DARRIEUTORT, DAVANT, MM. BRIANTI, CAPOT, CHAUVEAU, DHUGUES, DUBEAU, IBOS, SANVICENTE.

Dont 14 excusés : Mmes DUSSERT-PEYDABAY, MARCOU, PADRONI-BOURDIEU, THALES, MM. BOUTEILLER, BRUNE, CASSOU, GOVILLOT, GRAU, JOURDAN, LAFAILLE, LAVIGNE, PRIEU, SELVA.

9 Pouvoirs de vote : Monsieur le Président dépose sur le bureau les pouvoirs de vote de :

- M. CASSOU à M. SEMPASTOUS – Mme DUSSERT-PEYDABAY à M. MENVIELLE Jacques – M. LAFAILLE à Mme URTIZVEREA – Mme MARCOU à Mme BAQUE-HAUNOLD – Mme THALES à M. ABADIE – M. LAVIGNE à M. CASTELLS – M. BOUTEILLER à M. SOUCAZE - Mme PADRONI-BOURDIEU à M. ARA - M. BRUNE à M. MULLER

ETUDES PREALABLES A LA MISE EN PLACE D'UN SCOT RURAL
CHOIX DU BUREAU D'ETUDE ET FINANCEMENT

Rapporteur : M. VIAU

Par délibération du 26 avril 2011, la CCHB a décidé d'approuver le dépôt du dossier de candidature à l'appel à projet " Appui à l'émergence des SCoTs ruraux", lancé par l'Etat et le Conseil Régional.

Par délibération du 13 juillet 2011, le conseil communautaire a approuvé le lancement de la consultation pour choisir un bureau d'études pour réaliser les études préalables correspondantes, la candidature de la CCHB ayant été retenue.

La consultation a été lancée le 6 juillet 2011 en MAPA (marché à publicité adaptée).
12 équipes ont répondu à la consultation.

Les critères de classement des offres étaient, par ordre de priorité :

- la qualité de l'offre
- le montant de l'offre

Les offres ont été examinées par les membres de la Commission d'appel d'offres réunis le 26 septembre 2011.

La commission plénière du 26 septembre 2011 a donné un avis favorable au classement établi par les membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Le classement proposé à l'issue de cette réunion est le suivant :

Audit patrimonial

- 1 – UNIVERSITE PARIS 1.....pour un montant de 16 722,40 € HT soit 20.000,00 € TTC
- 2 – PACT BEARN BIGORRE -
COMPAGNIE DES URBANISTES.....pour un montant de 21 600,00 € HT soit 25 833 60 € TTC
- 3 – ALTAIR - SOCIETUDE.....pour un montant de 22 157,00 € HT soit 26 499,77 € TTC

.../...

Portrait dynamique de territoire et détermination des conditions d'élaboration d'un SCoT

1 – CACG – TADD –

PYRENEES CARTOGRAPHIEpour un montant de 30 275 € HT
ramené à 29 900 € HT soit 35 760,40 € TTC

2 – XPS DEVELOPPEMENT.....pour un montant de 24 250 € HT soit 29 003,00 € TTC

3 – ALTAIR – STRATER – SOUBIESpour un montant de 33 900,00 € HT soit 40 544,40 € TTC

Le montant total des mieux classés est donc de 46 622,40 € HT soit 55 760,39 € TTC.

Les financements suivants seront sollicités :

- Europe (FEADER) 40 % du montant TTC soit 22 304,16 €
- Etat (DRAAF, DREAL) 20 % du montant TTC soit 11 152,08 €
- Région 20 % du montant TTC soit 11 152,08 €

Il est donc proposé de :

- retenir l'équipe CACG – TADD – Pyrénées Cartographie et UNIVERSITE PARIS 1, classées premières par les membres de la Commission d'appel d'offres pour un montant total de 55 760,39 € TTC ;
- approuver le plan de financement ;
- autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions des partenaires financiers susvisés ;
- autoriser Monsieur le Président à signer tous actes utiles.

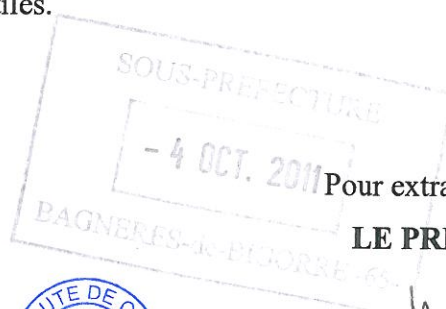
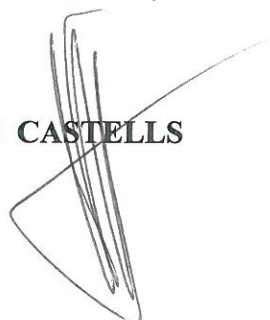
DELIBERATION - Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de :

- retenir l'équipe CACG – TADD – Pyrénées Cartographie et UNIVERSITE PARIS 1, classées premières par les membres de la Commission d'appel d'offres pour un montant total de 55 760,39 € TTC ;
- approuver le plan de financement ;
- autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions des partenaires financiers susvisés ;
- autoriser le président à signer tous actes utiles.

Le Président certifie que la présente
délibération a été affichée par extrait,
à la porte de la Mairie le : **03 OCTOBRE 2011.**

LE PRESIDENT,

Rolland CASTELLS



Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,



Rolland CASTELLS

